Le Tigre déconfiné

Le magazine du Comité de l'Histoire du Lycée Clemenceau de Nantes

Numéro 65 – Le 11 mai 2025

Après 1945 le Lycée Clemenceau se reconstruit

par Jean-Louis Liters

… mais avec la complicité de l'ami Xavier Trochu qui, alors attaché aux Archives municipales de Nantes, nous avait transmis des reproductions de documents fort intéressants sur l'histoire du Lycée.

Ce numéro du *Tigre déconfiné* constitue en quelque sorte une suite au *Tigre déconfiné* N°59 « Novembre 1944. Un lycée dévasté… mais libéré. Le témoignage du proviseur Jean Goché » édité le 11 novembre 2024.

Responsable de la publication : jeanlouis.liters@gmail.com

Après le bombardement de septembre 1943

Après 1945 le Lycée Clemenceau se reconstruit

Le 7 mai 1945 c'est dans un établissement scolaire que fut signée la capitulation de l'Allemagne nazie devant les alliés, précisément dans une salle du collège technique de garçons de Reims, dit aujourd'hui le Lycée Franklin Roosevelt.

A l'autre bout de la France, à Nantes, le Lycée Clemenceau ne pansait pas encore alors ses plaies.

Nous allons nous appuyer sur des articles publiés dans *La Résistance de l'Ouest,* quotidien né en 1944 et devenu *Presse Océan*. Soulignons que Jean Philippot, bien connu au lycée où il enseigna l'histoire et la géographie et qui a été maire de Nantes de mai 1945 à novembre 1947, fut le premier rédacteur en chef du journal.

En 1947, une rentrée « normale « dans un lycée blessé

Résistance 19 septembre 1947

Cette année encore,
le **Lycée Clemenceau**
recevra le maximum d'élèves

Reportage photo « Résistance de l'Ouest ».
Dans cette aile du Lycée, qui avait été endommagée par les bombardements, des travaux de réfection intérieure sont entrepris.

La Résistance de l'Ouest
19 septembre 1947

« Le démarrage de la reconstruction n'étant pas pour demain, les parties détruites ou endommagées du Lycée Clemenceau resteront ce qu'elles sont, ce qui n'empêchera pas l'établissement de retrouver, dès la rentrée prochaine, sa vie active et féconde.

Rentrée normale, nous a dit le proviseur Goché. Environ 190 pensionnaires, 130 demi-pensionnaires, et avec les externes, un chiffe de 1550 élèves.

Peu de changements dans le personnel : c'est là une garantie pour les familles; pour les élèves aussi qui vont entrer dans les classes préparatoires aux grandes écoles.
Classes où professent des maîtres d'élite, dont l'enseignement aboutit à des résultats remarquables. Ce qui en témoigne, ce sont les nombreux succès remportés cette année par les élèves du Lycée, reçus à Centrale, à Polytechnique, à l'Ecole des Mines, à Saint-Cyr et à l'Institut Agronomique.

La quatrième « nouvelle »

Par ailleurs, les résultats de deux ans d'expérience concernant les sixièmes et cinquièmes nouvelles sont des plus satisfaisants ; non seulement elles vont continuer à fonctionner à Chantenay, mais à la rentrée, on va y ajouter les quatrièmes, avec les mêmes méthodes.

On sait que, dans ces classes, les enfants sont observés dans toutes leurs actions et progressivement amenés à choisir les options les mieux adaptées à leur tempérament.

L'enseignement vise à développer chez chacun la sensibilité et la mémoire, aussi bien que l'intelligence et les aptitudes manuelles.

En résumé, ces classes nouvelles sont comme la pierre de touche de la réforme de l'enseignement, dont on parle depuis si longtemps, sans que le nécessaire soit fait pour la réaliser définitivement.

Du moins, l'heureuse innovation que constituent les classes nouvelles contribue-t-elle à créer un climat favorable à une rénovation de nos méthodes éducatives, et il faut espérer qu'on n'en restera pas là.

Rappelons que la rentrée a été fixée au 1er octobre, à 9 heures, pour les élèves astreints à l'examen de passage, et à 8 h 30 pour l'examen d'entrée en sixième.

La réouverture des classes se fera le 3 octobre à 9 heures.
Inscriptions reçues dès maintenant, chaque matin, au secrétariat.

De son côté, l'Association des Parents d'élèves des Lycées de Nantes nous prie de préciser que l'échange des livres, pour les élèves des Lycées Clemenceau et Gabriel Guist'hau, aura lieu, comme chaque année, au parloir du Lycée Clemenceau, du 21 au 27 septembre, de 14 à 18 heures. »

* * * * *

Tout un passage de l'article, on l'a vu, est consacré aux « classes nouvelles ». Mais de quoi s'agit-il ? L'expression classes nouvelles est d'une grande banalité mais, derrière elle, se cache une expérience pédagogique qui mérite d'être précisée. Il faudrait voir aussi comment l'expérience a été menée à Nantes.

En octobre 1945, la rentrée scolaire fut marquée en France par l'ouverture de près de 180 classes dites « nouvelles » dans l'enseignement public. L'expérience fut aussi menée dans certains établissements privés catholiques.

Elle est conjointe aux travaux de la commission de réforme de l'enseignement du second degré instruite par Paul Langevin. L'objectif est double : « 1° Satisfaire mieux que par le passé à la fonction d'orientation scolaire qui s'impose de plus en plus à l'enseignement au fur et à mesure que croît le nombre des élèves qui, aspirant à une formation plus poussée que la simple formation primaire, viennent s'inscrire dans les établissements du second degré ; 2° Fournir aux maîtres des conditions de travail meilleures afin qu'ils puissent accomplir leur tâche d'une manière plus conforme aux exigences de vie et de la culture modernes » (*Source* Ministère de l'Education Nationale, 1950).

Afin d'atteindre ces objectifs une nouvelle organisation de l'enseignement en 6ème et 5ème (classes d'observation) et en 4ème et 3ème (classes d'orientation) est prévue, appuyée sur une pédagogie faisant la part belle aux « méthodes actives ».

Une place importante est réservée dans l'emploi du temps aux arts, à l'éducation physique, aux travaux manuels. Les lettres et les sciences font l'objet d'un enseignement en relation avec la vie et la réalité sociale, au travers des sorties, des visites notamment. Les travaux dirigés sollicitent l'activité des élèves qui réalisent des enquêtes, des « études du milieu » (à raison de 24 h par trimestre).

Il est stipulé que l'emploi du temps journalier est divisé en deux parties : enseignements généraux (français, mathématiques, instruction morale, langues vivantes, etc.) le matin ; enseignements spéciaux l'après-midi.

L'effectif des classes nouvelles est réduit à 25 élèves ; chaque classe est confiée à une équipe de trois professeurs (deux pour les lettres et un pour les sciences) à laquelle vient s'ajouter, parfois, des maîtres pour les enseignements « spéciaux » (activités artistiques, éducation physique et sportive, travaux manuels, dessin, éducation musicale).

Terminons en indiquant que la vie de l'établissement et la discipline sont prises en grande partie en charge par les élèves et que leurs représentants sont les interlocuteurs de l'équipe éducative dans le conseil de classe. Une révolution à l'époque !

* * * * *

Comment a été appliquée cette expérimentation au lycée Clemenceau ?

Une réponse partielle est donnée dans une archive retrouvée qui traite de l'organisation de notre lycée lors de l'année scolaire 1946-1947.

On annonce :

- une 6e Nouvelle à Chantenay accueillant 27 élèves.
27 sur les 201 élèves de sixième du lycée, car par ailleurs il y a deux classes de 42 élèves au grand lycée, deux classes de 33 élèves au petit lycée et une classe traditionnelle de 24 élèves à Chantenay.

- une 5e Nouvelle à Chantenay accueillant 28 élèves.
28 sur les 135 élèves de cinquième dont deux classes de 30 et 38 élèves au grand lycée, deux classes de 20 et 19 élèves au petit lycée.

L'emploi du temps n'est évidemment pas le même dans les classes traditionnelles et dans les classes nouvelles.

Ainsi, en cinquième (par comparaison avec la 5ème A traditionnelle)

Mathématiques : 3 h en nouvelle contre 2 h 1/2 en traditionnelle
Sciences naturelles : 2 h 1/2 contre 1 h 1/2
Même temps en Histoire géographie : 2 h 1/2
Français et Instruction civique : 7 h contre 4 h
Latin : 4 h 1/2 contre 5 h
Anglais : 5 h contre 3 h
Dessin d'art : 3 h 1 /2 contre 1 h
Chant : 3 h contre 1 h
Couture-Travail manuel-Enseignement ménager : 2 h 1/2 et seulement en nouvelle
Activités générales et sportives-Action morale : 2 h contre 5 h

Au total 35 h 1/2 en classe nouvelle contre 25 h 1/2 en classe traditionnelle.

On aura remarqué qu'à Nantes les classes nouvelles ont été créées dans l'annexe de Chantenay plutôt que dans le grand lycée ou dans le petit lycée. Qui en a décidé ainsi ? Est-ce parce que Chantenay accueillait des enfants de milieu populaire plus qu'en centre ville ?
On a pu voir que l'effectif maximum dit de 25 élèves est légèrement dépassé à Clemenceau.
Enfin on s'attendait à plus d'heures d'éducation physique dans les classes nouvelles. A Nantes cela ne semble pas le cas !

La belle expérience des « classes nouvelles » de l'enseignement public a pris fin sur le plan national, pour essentiellement des raisons économiques, par la circulaire du 30 mai 1952.

En 1948, la reconstruction de l'aile écroulée

La Résistance de l'Ouest
1er septembre 1948

Clemenceau Résistance 1er septembre 1948

Remise en état du Lycée Clemenceau

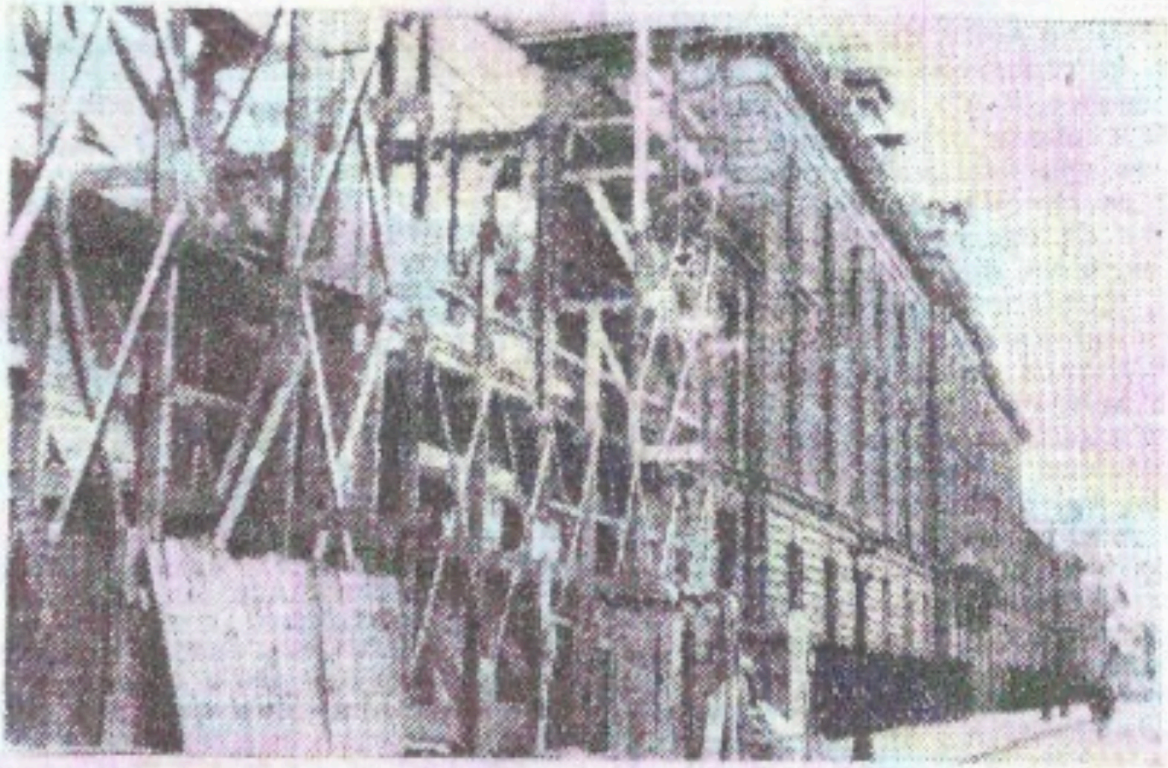

Reportage photo « Résistance de l'Ouest ».

Le Lycée Clemenceau répare ses blessures de guerre.
Déjà, derrière les échafaudages, le mur blanc s'élève. La reconstruction de la partie du bâtiment proche du Jardin des Plantes est commencée. Encore quelques semaines de travail et le Lycée aura retrouvé son ancienne « apparence », car il restera encore toute l'installation intérieure à mettre en place.

Au printemps 1951, le remplacement des vitraux de la chapelle

Selon une archive manuscrite, les vitraux d'origine du choeur de la chapelle du lycée auraient représentés :

- saint Charles Borromée donnant sa première communion au futur saint Louis de Gonzague
- une effigie de l'abbé Follioley
- saint Edouard le confesseur, roi d'Angleterre.

La Résistance de l'Ouest
5 avril 1951

Au mois de Juin seront posés les vitraux de la Chapelle du Lycée.

« Au cours du compte rendu de la dernière séance du Conseil municipal, nous avons indiqué que les vitraux de la chapelle du Lycée allaient être faits, nouvelle étape importante de la restauration complète de la chapelle.
L'édifice avait particulièrement souffert lors des bombardements : le toit avait été « soufflé », la voute s'était effondrée; l'orgue était gravement endommagé. Quant aux vitraux, ils n'avaient pas résisté au souffle dévastateur.

Provisoirement, une chapelle fut édifiée dans un ancien dortoir du Lycée et les cérémonies de la communion eurent lieu à la chapelle de la rue Malherbe.

Cependant, avec le temps, les réparations les plus urgentes avaient pu être effectuées : réfection de la toiture et de la voûte, construction d'une semelle en béton pour y poser le nouveau carrelage, furent les premières étapes de la remise en état. Désormais, avant de poursuivre les travaux, il fallait poser les vitraux, sans lesquels rien d'utile ne pouvait être effectué à l'intérieur. Or si le M.R.U.[1] assume une part de la dépense, il n'envisage point de travaux somptuaires. C'est ainsi qu'il est prévu de simples verrières à la place des vitraux multicolores disparus.

Afin de conserver à la chapelle son caractère, il fut alors décidé de substituer des vitraux colorés aux verrières prévues, la part excédentaire de la dépense devant être couverte par les soins de l'aumônerie du Lycée.

Résistance 5 avril 1951

Au mois de Juin

seront posés les vitraux

de la Chapelle du Lycée

Reportage photo « RÉSISTANCE DE L'OUEST ».

L'état actuel de la chapelle du Lycée Clemenceau.

[1] M.R.U. Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, créé en 1944 par le gouvernement provisoire.

Et un concours fut ouvert entre les vitraillistes. Après étude minutieuse des projets présentés, ce fut celui de M. Loir[2] (*sic)*, de Chartres, qui fut agréé. Il prévoit des mosaïques de couleurs en verres antiques, montés sur plomb, et comportant de gros cabochons de verre taillé au travers desquels le soleil fera jouer la grande féérie des couleurs. L'aumônerie du Lycée, pour sa part, devant assurer le paiement des trois vitraux du choeur.

Grâce à ces vitraux, la petite chapelle retrouvera en partie, l'aspect que lui ont connu tous les anciens et conservera sa personnalité. Seulement, évidemment, les aumôniers devront faire appel à la générosité de ces mêmes anciens pour les aider à reconstruire cette partie du Lycée.

- Quand seront posés les vitraux ? Avons-nous demandé à l'abbé Roul ?
- En principe, au mois de juin et, si tout va bien, on peut espérer que la chapelle pourra être rendue au culte. Évidemment le paiement des vitraux sera une grosse charge, mais nous espérons trouver les concours indispensables des « anciens » et aussi des plus jeunes pour mener cette tâche à bien.

« Ainsi la chapelle sera l'oeuvre commune de plusieurs générations » et démontrera à ceux qui viendront après nous que l'union de tous aura fait oeuvre utile. »

Les aumôniers ont tenu un journal dont les bonnes feuilles nous sont parvenues. Merci posthume à Daniel Blanchard et merci à Jacques Ricot. On peut y lire :

« Dans sa séance du 30 mars 1951, le Conseil municipal de Nantes (…) précise que toutes les verrières seront et demeureront la propriété de la Ville.

Ainsi la municipalité paiera la somme de 1 486 719 francs pour la restauration des vitraux et l'aumônerie 485 640 francs;

Pour trouver cette somme, les aumôniers lancent un appel aux parents des élèves, aux anciens élèves, aux professeurs, aux amis.
562 versements sont reçus constituant la somme de 521 050 francs. En septembre tout se trouve payé. En octobre pour compléter l'ensemble de la chapelle sont ajoutés de petits vitraux au-dessus des portes de la façade. »

[2] Il s'agit en fait du vitrailliste Gabriel Loire, rejoint en 1951 par son fils Jacques Loire.

En l’hiver 1951, la reprise du culte au sein de la chapelle

Le 7 juillet 1940, l’abbé Alphonse Roul, aumônier du lycée écrivait depuis Nantes :

« Le dimanche 7 juillet, ayant célébré la messe à 8 heures, j’ai consommé les Saintes Espèces, puis j’ai quitté la chapelle du Lycée, parce qu’un pasteur protestant allemand, prétendant remplir les fonction d’aumônier pour l’hôpital militaire du Lycée Clemenceau réquisitionné par l’autorité allemande, devait y célébrer son culte, à 9 heures, malgré l’opposition de l’Evêché de Nantes et la mienne. »

En octobre 1940, sur proposition du commandant allemand au proviseur Camenen et accord du vicaire général Bordet, il est décidé de retourner à la chapelle. Toutefois « le Saint-Sacrement en (sera) retiré tous les dimanches de 10 h 30 à 12 h » afin de laisser la chapelle libre pour le culte protestant.

En 1942, les choses se gâtent. Le 10 juin, les aumôniers Roul et Berthelot sont expulsés de la chapelle par la « puissance allemande » qui veut avoir le contrôle sur tous ceux qui entrent dans la chapelle. Après pourparlers, il est permis « de retirer les objets sacrés. En fait, rien qui en vaille la peine ne sera laissé. »

La Résistance de l’Ouest
3 décembre 1951

Résistance 3 décembre 1951 1

La chapelle du Lycée rénovée est rendue au culte

La première messe y fut dite dimanche matin sous la présidence de Mgr Villepelet

Reportage photo « RÉSISTANCE DE L'OUEST ».

La sortie du premier office religieux célébré dans la Chapelle du Lycée Clémenceau, reconstruite et remise au culte.

« Gravement endommagée, lors des bombardements de septembre 1943, puis par ceux de 1944, la chapelle du Lycée Clemenceau, restaurée, vient d’être remise au culte.

Il n’y manque plus que la rénovation des orgues. La cérémonie d’inauguration s'est déroulée, dimanche, en présence d’une immense foule d’élèves, de parents, d'« anciens » du Lycée et des autorités officielles de la ville et du département.

Présidée par Mgr Villepelet, la messe a été célébrée par l'ancien aumônier du Lycée, le chanoine Roul[3], entouré des abbés Berthelot, Reliquet, Gaudin et Menet. C'est Mgr Villepelet qui a procédé à la bénédiction des magnifiques vitraux restaurés. Au cours de la grand-messe, l'évêque prononça le sermon, en appliquant l'épitre du jour à la cérémonie.

Un fort beau programme musical fut exécuté par Mme Volard et Mlle Annie Laffra, MM. Biton, Laffra et Persigan.

Remarqués dans l'assistance : M.M. Abel Durand, président du Conseil général; Orion, maire, accompagné de M. Lemoine, adjoint à l'Enseignement ; Villandre, adjoint aux Beaux-Arts ; Soil, secrétaire général de la Ville ; Launay, directeur des travaux ; Le Brun, directeur de l'annexe du Petit Lycée de Chantenay ; Mme Géraud-Monville, présidente de l'Association des Parents d'Elèves ; le chanoine Chaigneau, supérieur de Saint-Stanislas ; les abbés Morilleau, curé de Saint-Clément ; Yves Roul et Liberge, aumônier et aumônier adjoint ; le chanoine Thibaud, supérieur des Missionnaires diocésains, qui, pendant de nombreuses années, avait offert l'hospitalité de sa chapelle aux lycéens, etc...

Au cours d'un vin d'honneur offert au parloir du Lycée, le proviseur, M. Goché, adressa ses chaleureux remerciements à tous, dont l'aide dévouée et amicale permit la reconstruction de la chapelle, Ses plus vifs remerciements allèrent à la Municipalité de Nantes qui, depuis la Libération, n'a cessé de manifester sa sympathie et son aide efficace au Lycée Clemenceau :

« C'est un jour de joie, a dit M. Goché en terminant, qui fera date dans l'histoire du grand Etablissement scolaire de Nantes. »

Un jour de joie après tant d'années de malheur !

Jean-Louis Liters

[3] Alphonse Roul à ne pas confondre avec Yves Roul, cité plus loin.